Image not found or type unknown

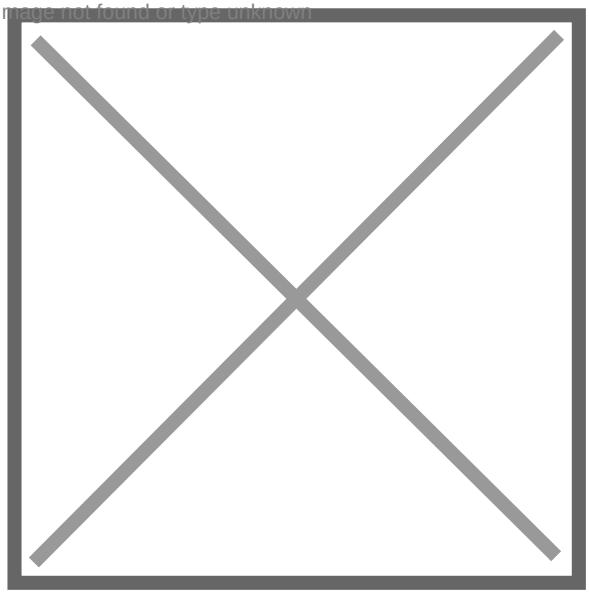

Droit en assurance automobile

Par **jo43**, le **29/01/2013** à **19:42**

bonjour je suis un jeune conducteur ayant le a periode probatoire ayant assuré une golf 3 en avril 2011.en juin 2011 un sinistre 50 50 donc malus a 1.12.
novembre 2011 rassure en plus de la ggolf 3 une golf 4 avec un autre contrat et en fevrier 2012 un 2eme sinistre toujours avec la golf 3 donc 2eme sinistre sur cette auto mon assureur ma passé le malus sur les 2 dou je ne comprend pas méme en me batant avec l'assurance car 2sinistre sur une méme voiture normalement sa reste sur un seul et unique contrat et la c'est le contraire ils mont passé 1 sinistre donc maalus sur chaque auto merci d'une reponse exacte connaissant en droit merci auparavant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés